

**INSTALLATIONS CLASSÉES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**SMD3 - exploitation d'un centre de transfert de déchets ménagers  
SAINT-PARDOUX-ET-VIELVIC et PAYS DE BELVES**

Par arrêté n° BE 2021-08-01 du 7 août 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite du mercredi 8 septembre à 9h au vendredi 8 octobre 2021 à 17h sur les communes de SAINT-PARDOUX-ET-VIELVIC et PAYS DE BELVES.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de SAINT-PARDOUX-ET-VIELVIC.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bordeaux est M. Jacques RODRIGUEZ, fonctionnaire territorial retraité.

Au terme de la procédure, la décision prise par le préfet de la Dordogne est un arrêté d'autorisation environnementale ou de refus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur support papier à la mairie de :

- SAINT-PARDOUX-ET-VIELVIC aux heures d'ouverture de la mairie soit le mercredi 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.
- PAYS DE BELVES aux heures d'ouverture de la mairie les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 17h15, sauf le vendredi après-midi (mairie fermée).

- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre dans les Espaces France Services de :

- Saint-Cyprien : CC Vallée de la Dordogne Forêt Bessède, avenue de Sarlat, 24220 Saint-Cyprien,
- Belvès : 58 rue du lieutenant Giffault (anciens locaux EDF après le Garage Peugeot, route de Monpazier) , 24170 Belvès.

- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr), rubrique Politiques publiques / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale aux mairies de SAINT-PARDOUX-ET-VIELVIC et de PAYS DE BELVES, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Les observations et propositions transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur, sont consultables au siège de l'enquête.

- par courrier électronique, du mercredi 8 septembre à 9 h au vendredi 8 octobre 2021 à 17h adressé à l'email suivant : [pref-ep-2021-smd3-vielvic@dordogne.gouv.fr](mailto:pref-ep-2021-smd3-vielvic@dordogne.gouv.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales qui seront consignées sur le registre d'enquête, aux dates et horaires suivants :

- SAINT-PARDOUX-ET-VIELVIC :

Dates :	Horaires :
mercredi 8 septembre 2021	De 9 h à 12 h
vendredi 24 septembre 2021	De 14 h à 17 h
vendredi 8 octobre 2021	De 14 h à 17 h

- PAYS DE BELVES :

Dates :	Horaires :
mercredi 15 septembre 2021	De 9 h à 12 h
Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2021	De 9 h à 12 h

**Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur. Le port du masque et la distanciation physique devront notamment être strictement respectés. Le commissaire enquêteur ne recevra pas plus de 2 personnes simultanément.**

Toute information technique peut être demandée auprès :

- de l'Unité Départementale de la Dordogne de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, Cité administrative, Bâtiment A, 24016 PERIGUEUX CEDEX, tél : 05.53.02.65.80 email : ud-24.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr
- du responsable du projet, le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne, à Monsieur le responsable du bureau d'études, tél : 09.71.00.84.24. email : contact@smd3.fr